

Comment nous aider ?

En parrainant un enfant

Pour lui permettre d'aller à l'école

En donnant :

- des livres et des jeux de société
- des fournitures scolaires
- des vêtements d'été
- des fonds

En devenant adhérent de l'association :

- cotisation annuelle de base 10 €
- ou de bienfaiteur à partir de 18 €

En se mettant au service :

Le temps, le savoir faire, la connaissance et la créativité sont toujours les bienvenus.



Contacts

Pour de plus amples informations,
ou des suggestions,
n'hésitez pas à contacter

Benoît Hochet
06 27 02 14 79
toimonfrere@gmail.com



140 rue de Clignancourt
75018 PARIS
Tél : 01 46 06 39 80 - Fax : 01 42 52 27 55
par.ndbc@free.fr
<http://paroisse.ndbc.free.fr>



Association loi 1901

COMMENT RÉDUIRE LA MISÈRE AU BURKINA FASO ?



DEPUIS 1996 NOTRE ASSOCIATION VIENT EN
AIDE A LA POPULATION DU BURKINA FASO,
EN LIEN AVEC LES RELIGIEUX DE SAINT
VINCENT DE PAUL

Paroisse Notre-Dame du Bon Conseil

Un peu d'histoire

En 1994-1995, lors de son séjour dans notre paroisse (N.D. du Bon Conseil, Paris 18^{ème}), Frère André OUANI, burkinabè religieux de St Vincent de Paul, a sensibilisé de nombreux paroissiens à la misère de ses compatriotes.

Comme il repartait dans son pays en juin 1995 pour y fonder un patronage, centre de loisirs destiné aux enfants pauvres du quartier situé à la périphérie de Bobo-Dioulasso, nous avons décidé de fonder l'association pour aider les populations dont lui et les autres religieux de St Vincent de Paul s'occupait au Burkina.



Février 1996 : création du patronage J.L. Le Prévost à Bobo Dioulasso
Octobre 1996 : création de l'association TMF à Paris
Octobre 2008 : création du patronage C. Myonnet à Koubri (30 km de Ouagadougou)

Notre association soutient ces deux patronages en parrainant des enfants.



Parrainage

Coût annuel de la scolarité d'un filleul (incluant la cotisation) :

- Niveau primaire : 70 € / 63 € *
- Niveau collège : 115 € / 108 € *
- Niveau lycée ou formation prof. : 130 € / 123 € *
- Formation couture : 75 € / 68 € *
- Internat pour jeune fille : 285 € / 278 € *

* à partir du 2^{ème} filleul.



Ainsi grâce à vous un enfant ou un jeune pourra aller à l'école, passer ses examens, suivre une formation professionnelle. Les filleuls sont soit totalement orphelins, ou orphelins de père ou de mère, soit appartiennent à une famille nombreuse, soit ont leurs parents malades, handicapés ou sans travail.

Durant l'année scolaire 2012-2013, 147 enfants ont été parrainés

Coupon de parrainage

Je soussigné,

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. :

m'engage à parrainer 1 x ... filleul(s)
au niveau : primaire*, collège*, lycée*, formation professionnelle*, formation couture*, internat*

pour l'année scolaire 20.... / 20....

et joins la somme de :
correspondant au parrainage de 1 x filleul(s)
de niveau :

.....
Par CCP ou chèque bancaire* libellé à l'ordre de TOI MON FRERE

Date et signature :

* Rayer la ou les mentions inutiles.